



Compte-rendu de la réunion Comité Directeur du jeudi 25 juin 2015 à 20 h 00

Participants	E-mail	Présent	Excusé	Diffusion
Viviane BARCLAY	vivi.barclay@gmail.com	X		
Christian BERNARD	christian.bernard@sfr.com	X		X
Olivier BONIN	bonin.olivier@bbox.fr	X		X
Dominique COUTROT	dcoutrot@free.fr		X	X
Michel DESNOUX	michel.desnoux@free.fr	X		X
Laurence DUVAL DESTIN	0622972484@sfr.fr		X	X
Roger GROSJEAN	Roger-fc.grosjean@wanadoo.fr		X	X
Paul JALAT	paul.jalat@gmail.com			X
Isabelle LAMOUR	i.lamour@wanadoo.fr		X	X
Annie LEGOUHY	a.legouhy@free.fr	X		X
Arnaud MORLAES	arnaud.morlaes@bnpparibas.com	X		X
Marie-Clémence PERROT	lamesdumarais@gmail.com			X
Elisabeth PETITJEAN	elisabethescrime@worldonline.fr	X		X
Vincent REMY	vincent@escrime-ta.com	X		X
Stéphane RONDIN	stephane.rondin@wanadoo.fr	X		X
Stéphanie ROUSSET	strabon@club-internet.fr		X	X
Bruno TURA	bruno.tura@orange.com	X		X
Jérôme WESTHOLM	jeromewestholm@aol.com			X
Fabrice WITTMER	wifab@sfr.fr	X		X
Invités -				
Michel DALSACE	Michel.dalsace@libertysurf.fr		X	X

Le quorum étant atteint, la séance commence à 20h10, sous la présidence de Christian BERNARD.



I – Nombre de licenciés au 25 juin 2015 –

Le nombre de licenciés au 25 juin 2015 est de 4548; il était de 4646 au 24 juin 2014.

Christian BERNARD explique que :

- 1) le Racing Club de France a rencontré quelques difficultés,
- 2) les lames du Marais n'ont licencié que 13 adhérents alors qu'ils en ont environ 220,
- 3) un autre club mais dans des volumes beaucoup moins importants avait fait le choix de ne pas licencier tous ses adhérents.

Pour éviter à l'avenir ce genre de phénomènes, il informe que chaque club recevra un courrier lui demandant de transmettre à la ligue par courrier ou par courriel le procès-verbal de l'assemblée générale de l'année 2015 et le bilan correspondant. Les statuts fédéraux imposent en effet la fourniture de ces pièces pour pouvoir assister et voter à l'AG de la Ligue. Chaque ligue est en droit de les réclamer.

2 – Point financier au 25 juin 2015 –

Christian BERNARD indique que la ligue a environ 20.000€ de plus que l'année dernière en caisse à la même date. Ils seront légèrement en baisse à la fin du mois de juillet 2015. Il manque encore le solde de la facture de Vichy (1000€), la Coupe de Paris (4500€), les récompenses et du matériel du LUTETIA/TIPIF (4000€) et les charges récurrentes (salaires, Urssaf, loyer trimestriel du local).

Aujourd'hui nous en sommes à environ 30.000€ entre le compte courant et le livret A.

Il indique que Michel DALSACE, après toutes ces décennies passées au sein de la ligue, souhaite prendre un peu de recul et pouvoir sans nous quitter réellement profiter de sa retraite. Il faut donc élire un nouveau trésorier et propose Roger GROSJEAN. Il indique que ce dernier a d'ores et déjà rentré toutes les factures jusqu'au 15 juin 2015. Comme très gros travail, il ne restera plus donc que le LUTETIA/TIPIF qui générera de nombreuses entrées/sorties. N'étant que 9 présents et non 10, nous ne pouvons procéder immédiatement à son élection.

3 – Bilan de la réunion des Présidents de ligue –

Laurence DUVAL DESTIN qui a assisté à cette réunion et devait nous en présenter le bilan, ne pouvant exceptionnellement pas être là ce jour, ce point est reporté à la prochaine réunion de Comité Directeur du mois d'octobre 2015.

4 – Bilan des assemblées générales de la FFE –

Olivier BONIN prend la parole :

« L'assemblée générale de la FFE s'est déroulée le 26 avril 2015. En résumé, la présidente Isabelle LAMOUR a parlé de la prochaine candidature de Paris aux JO de 2024 –

« la situation financière est à nouveau en équilibre et dégage un léger excédent en 2014.

« les CREFED ont été labellisés en 2014.

« Elle a aussi parlé dans le domaine de la formation du CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) qui est un diplôme qui va se rajouter à tous ceux qui existent.



Donc la Fédération a travaillé sur la refonte des diplômes fédéraux. »

Sur ces propos, Fabrice WITTMER intervient pour annoncer que le CQP sera l'équivalent d'un animateur et qu'un CQP en formation pourra avoir droit à une carte professionnelle. De ce fait, selon Fabrice WITTMER, d'ici quelques années, un club pourra être affilié sans « Maître d'armes » mais uniquement avec un CQP.

Il explique que, dans beaucoup d'autres fédérations, des diplômés fédéraux peuvent ouvrir des clubs sans être nécessairement diplômé d'état.

Il existe quand même des petites restrictions : ne pas enseigner en milieu scolaire, ne pas faire plus de 350 heures annuelles. Pas plus de 20 enfants en simultané.

Olivier BONIN reprend la parole : 44 candidats ont suivis la formation de BPJEPS. 36 l'ont obtenu ; en BE, 16 stagiaires en 2014 et 14 reçus ; 12 candidats au DES et 8 reçus.

Fabrice WITTMER indique que sur Paris nous avons eu 2 nouveaux : Stéphane DESNOYELLES et Xavier ??????

Olivier BONIN : la part fédérale des licences augmente de 1€ pour la saison prochaine. Le tarif des affiliations ne change pas.

Petite intervention de Christian BERNARD qui demande de repasser au point 2 avant d'aller au point 5 –

En effet, étant maintenant 10 présents, le Comité Directeur est en mesure de pouvoir élire son nouveau trésorier.

Un vote est donc proposé pour ou contre Roger GROSJEAN. Il est tout d'abord demandé s'il faut procéder à un vote à bulletin secret ou si ce vote peut être fait à main levée. A l'unanimité, ce vote se fera à main levée. Le vote s'établit de la manière suivante :

-contre : 0

-abstention : 0

-pour : 10

Roger GROSJEAN est élu à l'unanimité des présents ayant voix délibérative.

5 – Bilan de l'assemblée générale de la LEAP –

Elizabeth PETITJEAN indique que le quorum était atteint et que tout s'est bien déroulé.

Christian BERNARD annonce avoir été un peu bousculé ; le rapport moral ne s'est pas trop mal passé, mais il a quand même fallu gérer en direct le problème de la salle Montparnasse qui a eu des problèmes pendant toute la saison et qu'il a été sollicité de manière « assez véhémement » pour continuer à agir afin que la salle dispose à nouveau d'un fonctionnement normal.

Il indique qu'il a donc envoyé un courrier en recommandé à J.F. Martins pour l'informer de la situation très difficile que vivaient les clubs résidents. Ce courrier est parvenu chez Sophie MUHL, l'ancienne responsable de ce secteur, et qui l'a invité à une réunion le 29 juin à la salle Montparnasse. L'objectif est de confirmer tous les écrits et confirmer que le mode de fonctionnement de cette salle est obsolète et doit évoluer en s'assurant que :

- 1) le dispositif de fermeture « sas » entre la salle d'armes et la piscine est en fonctionnement,
- 2) tous les travaux non prioritaires doivent être effectués pendant les congés d'été,
- 3) la salle pourra être ouverte pendant des travaux au niveau piscine ou hors de horaires d'ouverture de la piscine, en fonctionnement automne,



- 4) les clubs utilisateurs pourront récupérer des clés pour pouvoir utiliser la salle même en l'absence des gardiens (grèves, horaires décalés).

D'un point de vue financier, Christian BERNARD rappelle que notre bilan 2014 se solde avec un positif de 916€.

Christian BERNARD indique qu'il a plusieurs clubs qui lui annoncent des pertes de salles, dès à présent ou d'ici 1 ou 2 ans.

D'autre part, Il est entré en contact avec le fournisseur qui a conçu un nouvel appareil de signalisation sans fil. Le fournisseur lui a répondu qu'il était encore un peu trop tôt, le matériel n'étant pas vraiment au top mais qu'ils pourraient se revoir au mois de septembre. Le tarif de ce matériel est estimé à environ 600 €. Il n'y a plus besoin d'enrouleurs ni de fils de connexion ; on met dans la poche un petit appareil qui est relié au fil de corps. L'intérêt est très important pour les clubs qui doivent monter et démonter les pistes. Il voudrait peut être essayer pour la compétition de septembre mais n'ait vraiment pas certain.

Christian BERNARD précise qu'au niveau de l'assemblée générale électorale, Michel DALSACE et Laurence LABRUNIE ont démissionné. Viviane BARCLAY et Roger GROSJEAN ont été élus.

Point 6 – Bilan de la fête des ateliers bleus –

Fabrice WITTMER annonce que la fête s'est globalement bien déroulée. Il précise quand même qu'il y a eu moins d'écoles que prévu, du fait de problèmes d'accompagnement. Avant, en l'absence de parents, les accompagnateurs proposés aux écoles étaient des agents de la Mairie de Paris, donc des professionnels ; maintenant, ce sont des personnes chargées des ARE, donc des amateurs dans le domaine de l'accompagnement ; d'où de très gros retards.

Fabrice WITTMER indique qu'à cette occasion il a rencontré une dame de la société Dame Fourmi qui a créé un coffret d'activités autour de l'escrime, et en a donné en récompense aux gagnants du tirage au sort. Il trouve qu'il est simple et très bien fait. Il souhaiterait pouvoir en donner un ou deux par club à la rentrée lors de leur affiliation. Cela ferait pour la ligue en comptant 50 clubs un budget de 1.000€.

Christian BERNARD est partant sur cette idée. Une discussion s'engage sur la manière de faire parvenir ce coffret au club et sur son utilité, toute le monde étant d'accord il est prévu de provisionner 1.000€ pour cette opération.

Une discussion s'engage quant au double face utilisé pour monter les pistes. Ce dernier était fourni par la Mairie de Paris et a posé de gros problème au démontage. Pour la saison prochaine, la Ligue souhaite coller les pistes différemment.

Point 7 – Bilan de la fête des jeunes –

Fabrice WITTMER annonce que la fête des jeunes s'est très bien déroulée.

Point de vigilance pour la logistique : l'hôtel était quand même assez loin des lieux de compétition. Heureusement, le chauffeur était sympa et a déposé les tireurs devant les gymnases, tout en respectant la réglementation.

Trois salles distinctes pour le fleuret l'épée et le sabre ; les salles du fleuret et du sabre étaient à 3 minutes à pied. Pour l'épée, la trottinette et le vélo étaient les bienvenus. Le parc était très agréable et c'est vraiment un lieu très agréable.

Point de vue sportif : Christian BERNARD indique qu'il va faire une déclaration lors du prochain comité directeur de la Fédération puisqu'un membre de la DTN a pris l'initiative, la veille de la compétition à 17 heures, d'interdire les housettes. Ce qui est très désagréable car de ce fait les armes, fils de corps, bouteille d'eau, etc..... sont en bout



de piste au lieu d'être proprement rangés dans la houssette. De plus, les enfants ont du laisser leur houssette dans des lieux « sécurisés » mais où il n'y avait pas automatiquement une surveillance constante. Ce qui de plus a stressé les enfants à la dernière minute. Christian BERNARD n'est donc pas d'accord qu'une personne seule puisse prendre une initiative sans prévenir les compétiteurs à l'avance.

Il y a pas mal de médailles :

Individuel : sabre homme argent et bronze – épée dame argent –

Equipe : fleuret homme 2 et 3 – Fleuret dame N1 or – sabre dame N1 bronze – sabre homme N2 argent – fleuret dame N3 bronze –

Christian BERNARD indique que les capitaines d'équipes étaient excellents et que ce fut un très bon week-end.

Les arbitres parisiens étaient biens et ce fut une bonne ambiance.

L'an prochain, la fête des jeunes aura à nouveau lieu à Vichy. Après discussion et vu le problème rencontré pour le repas du midi, il va être demandé à Vichy que seul le repas du soir soit inclus dans le forfait et voir s'il n'y a pas une possibilité pour le midi que cela soit un repas ou un sandwich, les tireurs n'appréciant pas trop le fait de prendre un vrai repas le midi et pas vraiment toujours le temps.

Il est prévu de prendre le CIS comme hébergement l'an prochain.

Point 8 – Ouverture de la salle parisienne en juillet 2015 –

Olivier BONIN prend la parole : la ligue a trouvé une salle pour permettre aux tireurs de s'entraîner au mois de juillet , ce sera le Carreau du Temple dans le 3^{ème} arrondissement les mardi et jeudi 17h00/20h00 (mardis 7 et 21, jeudis 9, 16 et 23). Entraînement libre ouvert à l'ensemble des tireurs franciliens régulièrement licenciés de cadets à vétérans (homme et femme) : adresse 4, rue Eugène Spuller ; l'entrée se fait par la rue du petit Thouar. Le tarif est de 5€ par séance.

Point 9 – Salle Montparnasse point à date –

Christian BERNARD indique que la prochaine réunion avec les élus de la Mairie de Paris, suite au dernier RAR, aura lieu le lundi 29 juin 2015 et que l'on verra l'aboutissement de cette réunion.

Point 10 – Organisation du Lutétia/Tipif septembre 2015 –

Christian BERNARD indique que normalement, contrairement à ce qui était initialement prévu, devrait se dérouler les 19 et 20 septembre 2015. Nous n'aurons la confirmation ferme et définitive que le 2 juillet 2015, après la distribution des salles.

Fleuret dames samedi matin : 8 heures – fin vers 15 heures.

Epée cadets samedi : 11 heures –

Epée cadettes samedi : 16 heures (1 tour de poule + tableau)

Epée dames seniors samedi : 16 heures (2 tours de poule)

Dimanche : 126 cadets – 98 cadettes – seniors environ 108 - repêchage à partir du tableau de 32

Une grosse discussion s'engage sur la pertinence de commencer le samedi matin du fait du collège. Christian BERNARD indique qu'il ne sait pas faire autrement.



L'horaire de l'épée « cadets » pose également problème. Le début des assauts est reporté d'une heure le samedi.

Vincent REMY intervient et demande s'il ne serait pas possible de mettre le fleuret le dimanche. Christian BERNARD pense que cette remarque est tout à fait recevable car il y aurait le nombre de pistes nécessaires. Il indique qu'il en prend bonne note mais qu'il va vérifier si cela peut bien fonctionner.

Pour l'organisation en annexe.

Nous n'aurons qu'un seul point d'affichage par papier. En revanche, nous avons le droit aux 2 écrans. Il voit le responsable le 7 juillet qui lui a déjà dit oui pour l'utilisation des 2 écrans, la connectique est VGA ou HDMI. Le seul problème est qu'il nous faut des câbles d'environ 50 mètres pour tout relier. Les commissions d'organisation resteront en bas comme la saison passée.

Christian BERNARD demande à Stéphane RONDIN s'il peut lui créer les 4 codes JOIN APP pour voir la compétition sur le Smartphone.

Point 11 – matériel de la ligue – perspectives –

Le sujet concerne les appareils sans fils. Après présentation du fournisseur, le Comité Directeur décidera de l'opportunité d'en acheter un pour le tester. Christian BERNARD pense que cela pourrait servir à certains clubs qui sont obligés de monter leurs pistes à chaque séance.

Point 12 – réservation des salles de compétitions –

La réunion de réservation des salles est planifiée le 02 juillet 2015.

Point 13 – plaquette –

Stéphane RONDIN explique qu'il souhaiterait qu'un QR code soit ajouté par catégorie, pour pouvoir informer rapidement les compétiteurs lors des changements de dernière minute.

Point 14 – planning des réunions de ligue –

CD – jeudi 8 octobre 2015

CD – mercredi 9 décembre 2015

CD – jeudi 17 mars 2016

CD – mercredi 22 juin 2016

Assemblée générale : AGO et AGE : jeudi 19 juin 2016

Point 15 – questions diverses –

Maître WITTMER souhaite que la saison prochaine la Coupe de Paris se déroule lors d'une finale des meilleurs tireurs de Paris.

Subventions du CREIF. Christian BERNARD répond que ce n'était pas avant juillet mais pour les subventions non pour cette saison mais pour la saison passée et qu'il va donc les relancer.



Ligue d'Esgrime
de l'Académie
de Paris

Toutefois, Fabrice WITTMER indique que pour les subventions du CNDS cette saison vont être en baisse, du fait que nous n'avons pas respecté les quotas en Ile de France. Nous devons donc absolument faire de nouveaux emplois !!!!!

Fabrice WITTMER présente le quid book. Il s'agit d'un livre électronique dans lequel sont insérés des photos et des petits de films de présentation de l'esgrime. Les frais de base s'élèvent à 4500 € et peuvent monter en fonction de la complexité du quid book demandé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h10.